

NOTE INTERNE pour les sociétés
BOISSET LA FAMILLE DES GRANDS VINS
BOISSET EFFERVESCENCE
MAISON HÉBERT
MAISON LABOURÉ ROI

JOURNEE DE SOLIDARITE 2023

La journée de solidarité sera traitée de la même façon que l'année dernière, à savoir :

La journée du **Lundi de Pentecôte, lundi 29 mai 2023** n'est pas travaillée et reste un jour férié normal.

Cette année, la journée de solidarité sera exécutée selon les modalités suivantes :

- **Pour le personnel de production en modulation du temps de travail :**

La journée de solidarité sera fractionnée en heures (soit 7 heures pour une personne à temps plein). Les 7 heures de solidarité seront réparties dans l'horaire de programmation du service.

- **Pour le personnel horaire fixe (administratifs, assistantes commerciales, informatique, achat, magasins de vente aux particuliers, etc.) :**

La journée de solidarité sera fractionnée en heures. Les 7 heures de solidarité seront réparties dans l'horaire du service. Le planning d'exécution de ces heures de solidarité pourra varier dans ces services et sera établi par les Directions Générale, Industrielle et Administrative. Une communication au personnel concerné sera effectuée.

Pour le personnel Cadre en forfait-jours et Commerciaux itinérants bénéficiant de « RTT » :

La journée de solidarité s'imputera comme l'an dernier sur le compteur « RTT ».

Fait à Nuits-Saint-Georges, le 23 février 2023

La Direction